



Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil des commissaires** de la Commission scolaire des Chic-Chocs tenue à l'école Esdras-Minville de Grande-Vallée, le **26 août 2014**, à **19 h 30**, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Pigeon.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, monsieur Jean-Pierre Pigeon, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Quatorze commissaires sur dix-neuf sont présents et forment quorum, mesdames et messieurs les commissaires :

J. Antonio Blouin	Suzanne Langlais
Monique Chrétien	Sébastien Lévesque
Jocelyne Côté	Dave Lavoie
Monique Coulombe	Desneiges Minville
Nicole Daigle	Marie-France Minville
Jean-Yves Dupuis	Jean-Pierre Pigeon
Gilles Labrie	Jean-François Roy

Les commissaires, mesdames Guylaine Bernatchez et Andrée Bouchard, ainsi que messieurs Guy Dugal et Jean-Marc Lemieux et Ghislain Smith sont absents et ont avisé de leur absence.

Les commissaires-parents, madame Sylvie Pelletier et madame Isabelle Richard sont présentes.

Sont aussi présents :

Monsieur Jean Letarte	directeur général
Madame Line Miville	directrice des Services éducatifs aux jeunes
Monsieur Michel Morin	secrétaire général et directeur du Service du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire
Monsieur Martin Savoie	directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire
Madame Marie-Josée Roy	directrice du Service des ressources humaines

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. **Adoption et suivi des procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2014
 - 4.2 Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2014
5. Période de questions (5 minutes)
6. **Enjeux politiques**
 - 6.1 Délégation au Réseau du sport étudiant, Est du Québec 2014-2015

- 6.2 Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine – nouveau délégué au conseil d'administration
- 7. Sujet relatif à la direction générale**
 - 7.1 *Aucun point relié à la direction générale.*
- 8. Sujet relatif au Service des ressources humaines**
 - 8.1 Modification au plan des effectifs du personnel professionnel 2014-2015
 - 8.2 Modification au plan des effectifs du personnel de soutien 2014-2015
- 9. Sujets relatifs au Service des ressources matérielles, financières, de l'information et du transport scolaire**
 - 9.1 Approbation du budget 2014-2015 et du taux de la taxe scolaire
 - 9.2 Décontamination du terrain de l'école Sainte-Marie
 - 9.3 Réfection des salles de toilettes au CEA de l'Envol – Acceptation finale des travaux
 - 9.4 Aménagement des espaces requis aux formations Plomberie et chauffage et Montage de lignes électriques au Centre de formation professionnelle de La Haute-Gaspésie – Acceptation finale des travaux
 - 9.5 Chalet des sports de Saint-Majorique
- 10. Sujet relatif aux Services éducatifs aux jeunes**
 - 10.1 Adoption de la Politique d'encadrement relatif à l'utilisation des mesures contraignantes
- 11. Sujet relatif aux Services éducatifs aux adultes et formation professionnelle**
 - 11.1 *Aucun point relié à ce service.*
- 12. Sujet relatif au Service du Secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire**
 - 12.1 *Aucun point relié à ce service.*
- 13. Sujet d'information**
 - 13.1 Service du secrétariat général, des communications et de la gestion documentaire
 - 13.1.1 Règle de gestion relative à la dénomination d'un établissement ou à une partie d'un établissement
- 14. Informations**
 - 14.1 Rapport de la présidence
 - 14.2 Rapport de la direction générale
 - 14.3 Rapport de délégation, de représentation ou de participation des commissaires
 - 14.4 Rapport des commissaires-parents
 - 14.5 Informations des établissements
 - 14.6 Reddition de comptes des administrateurs
 - 14.7 Reddition de comptes du comité exécutif
- 15. Période de questions du public (10 minutes)
- 16. Autres affaires
- 17. Correspondance et dépôt de documents
- 18. Questions et commentaires des commissaires
- 19. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1408-001 que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

4. ADOPTION ET SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2014

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1408-002 que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 25 juin 2014 soit adopté tel que rédigé.

4.2 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2014

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, procède au suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2014.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (5 minutes)

Le droit de parole est accordé par la commissaire, madame Monique Coulombe, en raison de la présence de personne du public.

6. ENJEUX POLITIQUES

6.1 DÉLÉGATION AU RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT, EST DU QUÉBEC 2014-2015

CONSIDÉRANT qu'il est important que la Commission scolaire des Chic-Chocs soit représentée et participe de façon active aux activités du Réseau du sport étudiant, Est du Québec;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Chic-Chocs doit nommer un ou des représentant(s) afin d'assurer sa présence et de faire le suivi nécessaire de tout dossier impliquant le sport dans ses écoles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-Yves Dupuis, et résolu,

CC-1408-003 que la Commission scolaire des Chic-Chocs nomme, à titre de représentants au Réseau du sport étudiant, Est du Québec, les personnes suivantes : messieurs Steve Boulay, Stéphane Côté et Robert Fournier, et ce, pour l'année scolaire 2014-2015.

6.2 RÉSEAU COLLECTIF DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET D'OUTILS DE GESTION GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE – NOUVEAU DÉLÉGUÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Jocelyne Côté, et résolu,

CC-1408-004 que le coordonnateur du Service de l'informatique soit mandaté pour représenter la Commission scolaire des Chic-Chocs au conseil d'administration du Réseau collectif de communications électroniques et d'outils de gestion Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ainsi qu'à toute assemblée générale de ce dernier et, en cas d'incapacité d'agir de celui-ci, de nommer le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire comme substitut, le tout effectif à compter de ce jour. Cette résolution remplace toute résolution antérieure sur le même sujet.

7. SUJET RELATIF À LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucun sujet relié à la direction générale.

8. SUJET RELATIF AU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

8.1 MODIFICATION AU PLAN DES EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL 2014-2015

CONSIDÉRANT les besoins révisés par les Services éducatifs aux jeunes;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la directrice du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Nicole Daigle, et résolu,

CC-1408-005 de modifier le plan des effectifs du personnel professionnel 2014-2015 afin d'ajouter 10 % au poste de conseiller à l'éducation préscolaire à l'école St-Norbert et de créer un poste de 10,4285% à l'école des Prospecteurs, comme il apparaît au nouveau document (Doc. : SRH1314-053, daté du 26 août 2014, version 3 B).

8.2 MODIFICATION AU PLAN DES EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN 2014-2015

CONSIDÉRANT l'analyse des besoins effectuée par la direction des services éducatifs aux jeunes et les directions d'établissement;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable de la direction du Service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Desneiges Minville, et résolu,

CC-1408-006 de modifier le plan des effectifs du personnel de soutien 2014-2015, comme il apparaît sur la nouvelle version (Doc. : SRH1314-052, daté du 26 août 2014, version 3)

9. SUJETS RELATIFS AU SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES, FINANCIÈRES, DE L'INFORMATIQUE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

9.1 APPROBATION DU BUDGET 2014-2015 ET DU TAUX DE LA TAXE SCOLAIRE

VU l'avis public indiquant la date, l'heure et le lieu de la séance du conseil des commissaires à laquelle le budget sera examiné conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, paru dans la Section régionale Gaspésie, édition du 30 juillet 2014;

ATTENDU QUE conformément à la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire des Chic-Chocs doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU QUE ce budget prévoit un déficit d'exercice de 188 592,00 \$ et que ce

montant est égal au montant d'appropriation autorisé du surplus accumulé au 30 juin 2013, compte tenu de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention du financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux futurs;

ATTENDU QUE l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 548 832 073 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2014-2015;

ATTENDU QUE le budget prévoit que le taux nominal de la taxe scolaire demeure à 0,35 \$ du cent dollars d'évaluation, que le taux de subvention soit fixé à 0,04667 \$ du cent dollars d'évaluation, pour un taux effectif uniforme de 0,30333 \$ du cent dollars d'évaluation;

ATTENDU QUE ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité du budget;

Il est proposé par le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque,

CC-1408-007 qu'un amendement soit apporté à la proposition principale à l'effet que le terme *fixé* soit remplacé par le terme *demeure*;

Adopté à l'unanimité.

Il est proposé par la commissaire, madame Sylvie Pelletier,

CC-1408-008 qu'un sous-amendement soit apporté à la proposition amendée à l'effet que le terme *fixé* soit ajouté au taux de subvention;

Adopté à l'unanimité.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Sylvie Pelletier, et résolu,

CC-1408-009 que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette, soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, que le taux nominal de la taxe scolaire demeure à 0,35 \$ du cent dollars d'évaluation, que le taux de subvention soit fixé à 0,04667 \$ du cent dollars d'évaluation, pour un taux effectif uniforme de 0,30333 \$ du cent dollars d'évaluation, conformément au document SRMF1415-003, daté du 15 août 2014, version 1.

La commissaire, madame Sylvie Pelletier se retire de l'assemblée délibérante.

9.2 DÉCONTAMINATION DU TERRAIN DE L'ÉCOLE SAINTE-MARIE

VU la Mesure spécifique du passif environnemental du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

VU l'appel d'offres public diffusé sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en date 6 juin 2014;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

SOUSSIONNAIRE	PROVENANCE	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (APRÈS TAXES)	CONFORME	RECOMMAN- DATION
Valusol inc.	Boucherville	194 510,80 \$	223 638,79 \$	Oui	
Sani-Sable L.B. inc.	Maria	248 705,25 \$	285 948,86 \$	Oui	
Les Entreprises Roy, Duguay & Associés	Cap-Chat	187 315,50 \$	215 366,00 \$	Oui	✓
Caouette Construction enr.	Chicoutimi	290 000,00 \$	333 427,50 \$	Non	

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des Services des ressources matérielles et du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

CC-1408-010 de retenir les services des Entreprises Roy, Duguay & Associés pour réaliser la décontamination du terrain de l'école Sainte-Marie, au montant de 187 315,50 \$, taxes non incluses, (215 366,00 \$ avec taxes) et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Chic-Chocs tous les documents requis à la réalisation des travaux.

La commissaire, madame Sylvie Pelletier réintègre l'assemblée délibérante.

9.3 RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTES AU CEA DE L'ENVOL – ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU la résolution CC-1301-171 autorisant les travaux de réfection des salles de toilettes au CEA de l'Envol dans le cadre des projets «Résorption du déficit d'entretien 2010-2011»;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la réception définitive des travaux émise par la firme Bourbeau Proulx Savard consortium d'architectes, en date du 11 mars 2014;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, et résolu,

CC-1408-011 d'accepter les travaux de réfection des salles de toilettes au CEA de l'Envol dans le cadre des projets «Résorption du déficit d'entretien 2010-2011», réalisés par Oneil Dumaresq inc., au montant total final de 98 118,37 \$, taxes non incluses (112 811,60 \$ avec taxes) et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

9.4 AMÉNAGEMENT DES ESPACES REQUIS AUX FORMATIONS PLOMBERIE ET CHAUFFAGE AINSI QUE MONTAGE DE LIGNES ÉLECTRIQUES AU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA HAUTE-GASPÉSIE – ACCEPTATION FINALE DES TRAVAUX

VU la résolution CC-1304-232 autorisant les travaux d'aménagement des espaces qu'occupe les deux nouvelles formations Plomberie et chauffage ainsi que Montage de lignes électriques au centre de formation professionnelle de la Haute-Gaspésie, au montant de 1 929 000,00 \$, taxes non incluses (2 217 867,75 \$ avec taxes), sous réserve de l'obtention des autorisations requises du MELS en regard du financement et de l'emprunt requis;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été exécutés à la satisfaction de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la réception définitive des travaux émise par la firme Bourbeau Proulx Savard consortium d'architectes, en date du 13 juin 2014;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Jean-François Roy, et résolu,

CC-1408-012 d'accepter les travaux d'aménagement des espaces requis pour les deux nouvelles formations Plomberie et chauffage ainsi que Montage de lignes électriques au centre de formation professionnelle de la Haute-Gaspésie, réalisés par Duotech Construction inc., au montant total final de 1 992 953,12 \$, taxes non incluses (2 291 397,83 \$ avec taxes), et de mandater le directeur du Service des ressources matérielles, financières, de l'informatique et du transport scolaire à signer pour et au nom de la Commission scolaire tous les documents requis à la fermeture du dossier.

9.5 CHALET DES SPORTS DE SAINT-MAJORIQUE

VU la lettre du 27 juin 2014 de la Ville de Gaspé demandant à la Commission scolaire l'autorisation de procéder à des travaux sur le bâtiment sportif de la patinoire extérieure de Saint-Majorique dans la mesure où le terrain appartient à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que, suite à une visite des lieux avec des représentants de la Ville, la Commission scolaire ne voit pas d'objection à la réalisation des travaux planifiés;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Monique Chrétien, et résolu,

CC-1408-013 d'autoriser la Ville de Gaspé à procéder aux travaux planifiés sur le chalet des sports de la patinoire extérieure de Saint-Majorique.

10. SUJET RELATIF AUX SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

10.1 POLITIQUE D'ENCADREMENT RELATIF À L'UTILISATION DES MESURES CONTRAIGNANTES

CONSIDÉRANT la consultation menée auprès des conseils d'établissement, des organisations syndicales, du comité paritaire EHDAA, du comité consultatif EHDAA, de la table MESS-MELS locale et du comité de parents;

CONSIDÉRANT, les modifications suggérées et apportées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque, et résolu,

CC-1408-014 d'adopter le document « Politique d'encadrement relatif à l'utilisation des mesures contraignantes » (DOC SE1314-06, daté du 20 août 2014, version 3).

11. SUJET RELATIF AUX SERVICES ÉDUCATIFS AUX ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Aucun sujet relié à ce service.

12. SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DES COMMUNICATIONS ET DE LA GESTION DOCUMENTAIRE

Aucun sujet relié à ce service.

13. SUJET D'INFORMATION

13.1 SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL, DES COMMUNICATIONS ET DE LA GESTION DOCUMENTAIRE

13.1.1 RÈGLE DE GESTION RELATIVE À LA DÉNOMINATION D'UN ÉTABLISSEMENT OU À UNE PARTIE D'UN ÉTABLISSEMENT

Comme discuté lors de la session de travail du conseil des commissaires tenue le 19 août dernier et considérant les nouveaux besoins de l'organisation, la *Règle de gestion relative à la dénomination d'un établissement ou à une partie d'un établissement* vous est déposée à titre informatif.

Les instances concernées seront consulté durant les prochains mois en vue de l'adoption de cette nouvelle Règle à la séance ordinaire du conseil des commissaires de novembre 2014.

14. INFORMATIONS

14.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le président fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la présidence pour la période du 26 juin 2014 au 26 août 2014.

14.2 RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le rapport d'activités du directeur général est déposé. Par celui-ci, il fait état de sa participation aux activités reliées à la fonction de la direction générale pour la période du 26 juin 2014 au 26 août 2014.

14.3 RAPPORT DE DÉLÉGATION, DE REPRÉSENTATION OU DE PARTICIPATION DES COMMISSAIRES

- ◆ Le commissaire, monsieur Jean-François Roy, fait état de sa participation aux activités suivantes :
 - Remise des diplômes à l'école Gabriel-Le Courtois
 - Rencontre du comité du budget.

- ◆ Le commissaire, monsieur J. Antonio Blouin, fait état de sa participation à l'activité suivants :
 - Rencontre du comité du budget.

14.4 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

Les sujets suivants ont été traités au dernier comité de parents :

- ◆ Assemblée générale annuelle dans les établissements;
- ◆ Inscription des élèves;
- ◆ Publicité;
- ◆ Échéancier des séances du comité de parents.

14.5 INFORMATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Le directeur général, monsieur Jean Letarte, présente aux commissaires le rapport des événements réalisés et à venir dans les établissements jusqu'au 16 septembre 2014.

14.6 REDDITION DE COMPTES DES ADMINISTRATEURS

Dans le cadre du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs, le directeur général et les directeurs de service sont appelés à prendre un certain nombre de décisions. Les documents déposés témoignent des décisions prises au cours des mois de juin et juillet 2014.

14.7 REDDITION DE COMPTES DU COMITÉ EXÉCUTIF

L'article 9 du Règlement relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs de notre Commission scolaire stipule que le procès-verbal du comité exécutif répond de la reddition de comptes dudit comité.

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 mai 2014 est déposé pour information.

15. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC (10 MINUTES)

Le droit de parole est accordé au délégué syndical qui profite de l'occasion pour souhaiter à tous une bonne rentrée scolaire.

16. AUTRES AFFAIRES

Aucune autre affaire ne fut discutée.

17. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

Aucun correspondance ni dépôt de document.

18. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Durant la période de questions et commentaires des commissaires les sujets suivants ont été abordés :

- ◆ Service de psychologie dans les écoles;
- ◆ Projet de musique SAMAJAM;
- ◆ Locaux non utilisés à la Commission scolaire;
- ◆ Classement des cours de mathématique;
- ◆ Vandalisme dans nos établissements.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Sébastien Lévesque, et résolu,

CC-1408-015 que l'assemblée soit levée à 21 h 15.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL